



Grande-Vallée
LE BONHEUR DE VIVRE CÔTE-À-CÔTÉ


AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2025, le conseil de la municipalité de Grande-Vallée a adopté le **règlement 2025-03 relatif à l'adoption du code d'éthique et de déontologie des élus**.

Le règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au <https://grandevallee.ca>.

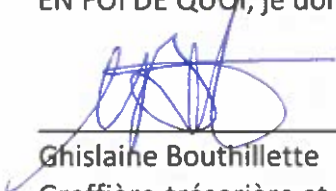
Donné à Grande-Vallée, ce 9^e jour de décembre 2025.



Ghislaine Bouthillette
Greffière-trésorière et directrice générale

Je, soussignée, résidant à Grande-Vallée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 9 décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour de décembre 2025



Ghislaine Bouthillette
Greffière-trésorière et directrice générale